

CommHR(2026)39

135^e Session du Comité des Ministres

Déclaration de Michael O'Flaherty,
Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Chişinău, République de Moldova,
15 mai 2024

Mesdames et Messieurs,

Je me joins à vous pour condamner sans équivoque les atrocités que la Fédération de Russie continue de perpétrer contre le peuple ukrainien. J'estime, comme vous, que tous les responsables doivent répondre de leurs actes devant la justice. J'estime aussi que les droits humains et la dignité du peuple ukrainien doivent être au centre de toutes les voies vers la paix. À l'heure actuelle, cela suppose, entre autres, de continuer à accueillir les personnes qui fuient le conflit.

Défendre les droits humains du peuple ukrainien, et de toutes les populations de nos États membres, suppose évidemment de défendre aussi la Convention européenne des droits de l'homme.

À cet égard, nous avons connu des mois difficiles, au cours desquels beaucoup de nos États membres auraient pu faire davantage pour défendre la Convention et le système de la Convention. Après ces mois difficiles, je me demande si certains de nos gouvernements se rendent bien compte de ce qui est en jeu.

Le système juridique de protection des droits humains dont nous disposons aujourd'hui est une réalisation extraordinaire, mais il reste fragile et demande donc beaucoup de soin et d'attention. Nous sommes arrivés à un moment où nous devons faire preuve d'une volonté inflexible.

La volonté de défendre l'universalité des droits humains, ainsi que l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme et de toutes les autres juridictions.

C'est aussi le moment pour nous de prendre la résolution de ne jamais instrumentaliser les normes ou les institutions des droits humains pour poursuivre des objectifs politiques, notamment dans le domaine de la gestion des migrations.

Je vous remercie de votre attention.